

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

# PROaGRI

## FORMATION CONTINUE

F

GESTION  
D'ENTREPRISE

O

RESSOURCES  
HUMAINES

R

RÉGLEMENTATION

M

ÉLEVAGE

a

PRODUCTIONS  
VÉGÉTALES

T

ENERGIES  
RENOUVELABLES

I

DIVERSIFICATION

O

AGRICULTURE  
BIO

N

ENTRETIEN ET  
MAINTENANCE

2018  
2019



[www.eure-et-loir.chambres-agriculture.fr](http://www.eure-et-loir.chambres-agriculture.fr)  
rubrique Formation



**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
EURE-ET-LOIR

# Accroître sa technicité

## Productions végétales

### ▲ Bas volume initiation

Mettre en oeuvre la technique du bas volume pour optimiser ses traitements.

Responsable du stage : Claire Montanier 02 37 24 45 63 - Stage n°19019 - Durée : 3 jours - 2 jours en janvier + 2 demi-jour nées au printemps 2019 à Chartres - Tarif : 822 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 203,07 €

### ▲ Bas volume perfectionnement

Renforcer les techniques de pulvérisation en bas volume pour optimiser ses traitements.

Responsable du stage : Claire Montanier 02 37 24 45 63

Durée : 1 jour - Stage n° 18085 : novembre 2018 à Chartres - Stage n°18083 : novembre 2018 à Vernouillet

Tarif : 399 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

### ▲ Connaître son sol

Connaître et identifier les différentes typologies de sol sur son exploitation pour optimiser ses pratiques.

Responsable du stage : Claire Montanier 02 37 24 45 63 - Durée : 1 jour - nov. 2018 à Vernouillet - Stage n°18020

Tarif : 383 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

### ▲ Agriculture de précision : guidage gps et modulation intraparcellaire

Devenir autonome dans la mise en route et l'utilisation de son matériel de modulation.

Responsable du stage : Paul Brillault 02 37 24 45 59 - Durée : 1 jour - décembre 2018 à Chartres - Stage n°18091

Tarif : 399 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

## Productions animales

### ▲ Piloter l'alimentation de ses bovins viandes avec la méthode Obsalim

Utiliser la méthode Obsalim pour développer l'observation de ses animaux, détecter les problèmes alimentaires et adapter leur alimentation. - Stage n°18088

Responsable du stage : Julie-Anne Laurent 02 37 53 44 35 - Durée : 2 jours - décembre 2018 à Miermaigne

Tarif : 611 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

## Agriculture Biologique

### ▲ S'orienter vers l'agriculture biologique

Connaître les éléments essentiels pour gérer l'évolution de son système vers le bio.

Responsable du stage : Mathieu Le Bras 02 37 24 46 76 - Durée : 2 jours - Stage n°18086 : 27 nov. et 6 déc. 2018 - Stage n°41000 : 15 et 24 janvier 2019 - Lieu à définir (stage commun départements 28 et 41)

Tarif : 336 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

### ▲ Se lancer dans l'agriculture biologique

Découvrir les bases de l'agriculture bio en grandes cultures (cahier des charges, matériels, économie,...).

Responsable du stage : Aurélie Gandon 02 37 24 46 74 - Stage n°19025 - Durée : 1 jour - 14 mai 2019 à Chartres

Tarif : 383 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

## Bâtiment

Ces formations sont proposées conjointement par la Chambre d'agriculture et l'Association des Salariés Agricole 28. Elles sont ouvertes à tous publics : salarié, chef d'exploitation, conjoint collaborateur, jeune «PPP». Pour tous renseignements et inscription adressez vous aux responsables de stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 ou Bertrand de Lacheisserie 02 37 24 45 42

### ▲ Pratique de la soudure au chalumeau, électrique et semi-automatique

Acquérir les techniques et la pratique pour faire des soudures de qualité.

Responsable du stage : Bertrand de Lacheisserie 02 37 24 45 42 - Stage n°19026

Durée : 2 jours - 5 et 6 février 2019 - CFPPA la Saussaye

Tarif : 579 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

### ▲ Monter une installation électrique à la ferme (220 V)

Acquérir des connaissances pratiques pour réaliser des installations électriques domestiques.

Responsable du stage : Bertrand de Lacheisserie 02 37 24 45 42 - Stage n°19027

Durée : 1 jour - 12 février 2019 - CFPPA la Saussaye

Tarif : 383 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

### ▲ Renforcer ses compétences en électricité (380 V)

Pouvoir intervenir plus sereinement sur son installation triphasée 380 V.

Responsable du stage : Bertrand de Lacheisserie 02 37 24 45 42 - Stage n°19028a

Durée : 1 jour - 14 février 2019 - Lieu : CFPPA la Saussaye

Tarif : 383 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

### ▲ Pratique de l'électricité sur les bâtiments agricoles

Acquérir des connaissances pratiques pour réaliser des installations électriques 220 V et 380 V.

Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°19028

Durée : 2 jours - 13 et 14 février 2019 - CFPPA la Saussaye

Salarié : prise en charge par le Fafsea\* - Autres publics : 579 € consulter votre fonds de formation

## Gérer son exploitation et commercialiser ses produits

### ▲ Mise en situation de gestion de l'exploitation

Avoir une meilleure maîtrise de la gestion économique de mon exploitation.

Responsable du stage : Aurélie Gandon 02 37 24 46 74 - Durée : 2 jours à Chartres

Stage n°19001 les 27 et 28 mai 2019 - Stage n°19002 les 23 et 24 septembre 2019

Tarif : 344 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

### ▲ Chiffrer mon projet

Réaliser l'étude économique de son projet d'installation - Durée : 2 jours à Chartres - Tarif : consulter le responsable de stage

(crédit d'impôt : 135,38 €) - Responsable de stage : Thomas Ponsard 02 37 24 46 71

Stage n°18024 : 10 et 17 octobre 2018 - Stage n°19020: 9 et 16 janvier 2019

Stage n°19021 : 27 mars et 3 avril 2019 - Stage n°19022 : 26 juin et 3 juillet 2019 - Stage n°19023 : 9 et 16 octobre 2019

### ▲ Calculer son prix de revient en grandes cultures

Avoir une idée précise des prix de revient afin d'ajuster ses moyens de production à la commercialisation.

Responsable du stage : Claire Montanier 02 37 24 45 63

Durée : 2 jours - Stage n°19035 : janvier 2019 à Vernouillet

Tarif : 611 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

### ▲ Je réalise mon étude de marché

Connaître l'ensemble des démarches et techniques permettant de réaliser son étude de marché.

Responsable du stage : Aurélie Toutain 02 37 24 45 36 - Stage n°19036

Durée : 2 jours - janvier 2019 à Chartres

Tarif : 579 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

## Territoire et environnement

### Obtenir un certiphyto adapté à sa situation pour être conforme à la réglementation

Les Certiphyto arrivent à échéance. **Pour obtenir le renouvellement, il est impératif de suivre une formation ou de passer le test QCM entre le 6ème et le 3ème mois avant la date d'échéance** notée sur la carte ou l'attestation. En cas de non respect de ces délais, il est demandé de refaire la formation initiale.

Pour toute information, nous vous invitons à contacter par téléphone préalablement le responsable de stage :

Bertrand de Lacheisserie au 02 37 24 45 42

### ▲ Certiphyto Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément - Durée : 2 jours à Chartres

- Stage n°18030 : 5 et 6 décembre 2018 pour les exploitants et salariés agricoles

- Stage n°19031 : 12 et 13 février 2019 pour les exploitants et salariés agricoles

- Stage n°19032 : 5 et 6 juin 2019 pour les exploitants et salariés agricoles

Tarif : 224 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

### ▲ Certiphyto Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément : renouvellement

Ce programme n'est pas encore défini. Les premières sessions débuteront au second semestre 2019. Nous attirons votre attention sur le respect des délais de réalisation de la formation ou du qcm (voir introduction ci-dessus)

### ▲ Certiphyto en Entreprise Soumise à Agrément : renouvellement - Durée : 1 jour à Chartres

Stage n°18034: 27 nov.2018 - Stage n°19033 : 26 févr. 2019 - Stage n°19034 14 juin 2019

Tarif : 112 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

### ▲ Obtenir le certiphyto en Entreprise Soumise à Agrément après obtention du certiphyto ENSA

Nous vous invitons à vous inscrire à une séance QCM (voir ci-dessous) et à commander le classeur «prestation de service».

### ▲ Obtenir son certiphyto par QCM par la réalisation d'un test informatique sur rendez-vous

Certificat initial, renouvellement ou complémentaire pour les certiphyto Entreprise non soumise à agrément, entreprise soumise à agrément secteur agricole et paysage.

Inscription enregistrée uniquement par téléphone auprès du responsable de stage - coût : 85 €<sup>HT</sup> (1er semestre 2019)

### ▲ La réglementation phyto sur son exploitation

Vérifier et améliorer la conformité de son exploitation au regard de la réglementation phyto (local phyto, aire de lavage, znt, etc.) - Durée 1 jour - Stage n°18082 le 20 nov. 2018 à Vernouillet - Stage n°18090 le 20 déc. à Chartres

Responsable du stage : Claire Montanier 02 37 24 45 63 (Vernouillet) / Paul Brillault 02 37 24 45 59 (Chartres) - Tarif : 383 €

susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

### ▲ Comprendre les abeilles et créer un petit rucher sur l'exploitation (... et produire son miel)

Comprendre la relation abeille - agriculture et s'initier à l'apiculture pour apprendre à gérer un petit rucher.

Durée 2,5 jours - Stage n°19037 janvier à juin 2019 à Chartres

Responsable du stage : Christophe Leon 02 37 53 44 31 - Tarif : 701 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation)

Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 169,22 €



# Organiser son activité

## ▲ **Elaborer son DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)**

Réaliser un diagnostic «santé - sécurité» de son exploitation et écrire son DUERP.

Responsable du stage : Nathalie Boulay 02 37 24 45 37 - Stage n°18080

Durée : 2 jours - les 29 novembre et 4 décembre 2018 à Chartres

Tarif : 344 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

## ▲ **Mise à jour de son DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)**

Prendre son DUERP et réaliser une mise à jour de son document conformément à la réglementation.

Responsable du stage : Nathalie Boulay 02 37 24 45 37 - Stage n°19010

Durée : 1 jour - le 31 janvier 2019 à Chartres

Tarif : 266 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

## ▲ **Piloter mes cultures avec Mes P@rcelles**

Gérer la fertilisation, les enregistrements parcellaires et calculer les marges brutes avec un outil informatique performant.

Responsable du stage : Ronan Weidmann 02 37 24 46 00 - Stage n°18077 - 1,5 jours - sessions en 2018 et 2019

Tarif : 300 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 102,48 €

## ▲ **Mes P@rcelles : mise à jour et nouveautés**

Renforcer son utilisation de Mes P@rcelles et mettre à jour ses connaissances.

Responsable du stage : Ronan Weidmann 02 37 24 46 00 - Stage n°18073 - 1 jour - sessions en 2018 et 2019

Tarif : 200 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

## ▲ **Réaliser son plan de fumure avec Mes P@rcelles**

Réaliser et suivre l'application de son plan de fumure.

Responsable du stage : Ronan Weidmann 02 37 24 46 00 - Stage n°19024 - 1 jour - sessions en février 2019

Tarif : 200 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

## ▲ **Mieux utiliser son ordinateur**

Connaître les bases de l'utilisation d'un ordinateur : gestion des fichiers, réalisation d'un courrier, utilisation d'un tableur, etc.

Responsable du stage : Bertrand de Lacheisserie 02 37 24 45 42 - Stage n°18087 le 18 décembre 2018 à Miermaigne

Stage n°19029 le 29 janvier 2019 à Miermaigne - Stage n°19030 le 15 février 2019 à Chartres

Tarif : 266 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

## **Objectifs**

Inciter les très petites entreprises à former leurs salariés nouvellement embauchés à leur poste de travail. La formation suivie en interne dans l'entreprise est assurée par l'employeur ou un autre salarié. Le projet de formation est lui co-construit avec l'employeur, le salarié et la Chambre d'agriculture. Cette dernière assure le suivi et l'évaluation de la période de formation. Elle gère également l'ensemble du dossier de prise en charge. **Pour sa part, l'employeur perçoit en contre partie de son temps passé à la formation une aide financière.**

## **Les entreprises concernées**

L'AEF Emploi s'adresse uniquement aux entreprises volontaires de moins de 11 salariés, relevant du Fafsea. Les contrats concernés sont soit des CDI, soit des CDD de six mois minimum qui ne bénéficient pas de l'exonération TO/DE. Les «contrats aidés» sont exclus du dispositif. Le nombre d'aide lié aux personnes recrutées n'est pas limité et peut-être cumulable si vous recrutez plusieurs salariés tout en respectant les conditions citées ci-dessus.

## **L'aide du Fafsea : 3015 €net pour l'entreprise**

Le Fafsea verse une avance de 2010 € et en fin de formation un complément de 4690 €. Il prend également en charge la totalité du coût de la prestation de la Chambre d'agriculture. En contrepartie, l'employeur verse au Fafsea à l'issue de la formation une participation de 55% soit 3685 €.

## **Une mise en oeuvre simple en 3 étapes**

1 - Prendre rendez-vous avec le conseiller de la Chambre d'agriculture pour le montage du dossier avant l'échéance des 2 premiers mois du contrat de travail.

2 - Appliquer dans l'entreprise le programme de formation défini.

3 - Réaliser l'évaluation de la formation en fin de période avec votre conseiller Chambre d'agriculture.

## **Contact**

- Nathalie Boulay - tél. : 02 37 24 45 37 - n.boulay@eure-et-loir.chambagri.fr

- Daniel Lazier - tél. : - tél. : 02 37 24 45 64 - d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr

- Bertrand de Lacheisserie - tél. : 02 37 24 45 42 - b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr



Le Fafsea favorise l'embauche en aidant financièrement les entreprises de moins de 11 salariés à recruter et à former.

\*AEF : Appui à l'Effort de Formation

# Développer ses ressources humaines

## Recevoir un apprenti dans des conditions optimales

Acquérir les informations nécessaires pour faciliter l'intégration d'un jeune dans l'entreprise.

Responsable du stage : Nathalie Boulay 02 37 24 45 37 - Stage n°18079

Durée : 2 jours - 20 et 27 novembre 2018 à Chartres

Tarif : 611 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 135,38 €

## Etre employeur au quotidien

Gagner en assurance dans son rôle d'employeur (recrutement, management, bases juridiques, ...).

Responsable du stage : Nathalie Boulay 02 37 24 45 37 - Stage n°19009

Durée : 1 jour - 7 février 2019 à Chartres

Tarif : 383 € susceptible d'être financée par votre fonds de formation (Vivea, Fafsea, etc.) sous réserve des priorités et conditions de prise en charge (voir rubrique financer sa formation) - Crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise : 68,32 €

## Eleveur : développer votre bien-être

Avoir une réflexion sur son équilibre de vie professionnel et personnel pour être en capacité de prendre du recul sur ses actions et de se libérer du temps.

Responsable du stage : Carine Hardy 02 37 53 44 38 - Stage n°18089 - Durée : 0,5 jour - janvier 2019 à Miermaigne

Tarif : voir le responsable de stage

## Optimiser les relations entre associés ou employeurs - salariés

Améliorer les relations au sein de l'entreprise et questionner l'organisation du travail, identifier les pistes de progrès.

### Contenu

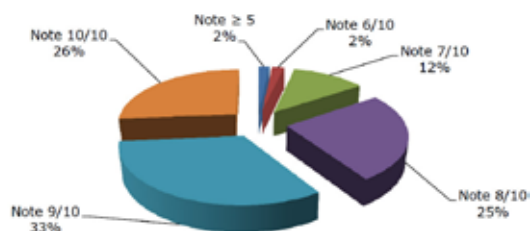
Diagnostic de l'organisation, restitution collective de l'état des lieux, des pistes de progrès et des préconisations.

### Modalités pratiques

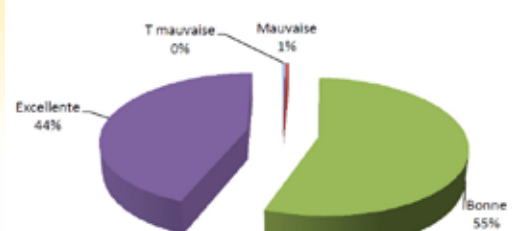
Tarif : Forfait 1500 €ht (vous pouvez bénéficier d'un financement du Conseil Régional de 687 €). - Contact : Nathalie Boulay tél. : 02 37 24 45 43 ou Bertrand de Lacheisserie tél. : 02 37 24 45 42

## Bilan qualité des formations 2017

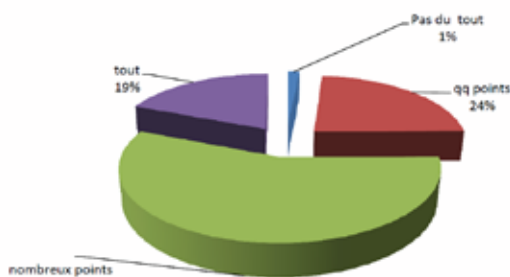
Les résultats ci-dessous sont issus des fiches d'évaluation qui ont été complétées tout au long de l'année. Ils montrent que vous êtes satisfaits des formations proposées par la Chambre d'agriculture. Ces opinions favorables s'expriment à la fois sur la qualité de nos formateurs du point de vue du contenu et de la pédagogie, sur l'adéquation de nos thèmes de formation avec vos attentes et vos besoins en compétences et enfin sur la mise en oeuvre au sein de vos exploitations.



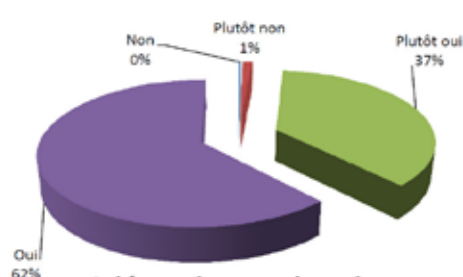
Niveau de satisfaction général



Qualité intervention



Transfert des acquis



Adéquation aux besoins

# Programme formation Salariés d'exploitation

Les formations ci-dessous sont destinées aux salariés d'exploitation. Pour s'inscrire, il convient de retourner le bulletin «Fafsea», disponible sur notre site Internet à la rubrique formation, au responsable de stage ou en faire la demande directement à ce dernier. La prise en charge par le Fafsea pour les sessions concernées devant se faire 3 semaines avant la première journée de formation, nous vous invitons à respecter largement ce délai pour nous envoyer votre bulletin d'inscription. Il est également possible en tant que salarié d'exploitation de suivre une formation «chef d'exploitation» (autres rubriques). Pour cela, le Fafsea peut accorder à l'employeur un financement dans le cadre de «l'Appui à l'Effort de Formation» à condition de faire une demande préalablement à la date de la session souhaitée (voir rubrique «financer sa formation»).

## ▲ Raisonner la fertilisation azotée

Connaître les modalités pour raisonner les apports d'azote.  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°18011  
Durée : 1 jour - décembre 2018 à Chartres - Tarif : Prise en charge par le Fafsea\*

## ▲ Pratique du stockage à la ferme

Connaître les différentes modalités de stockage pour maintenir la qualité de la production récoltée.  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°18012  
Durée : 1 jour - décembre 2018 à Chartres - Tarif : Prise en charge par le Fafsea\*

## ▲ Agronomie et nouvelles pratiques en grandes cultures

Acquérir des connaissances techniques pour assurer le suivi des parcelles.  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Prise en charge par le Fafsea\* - Stage n°19007  
Durée : 3 jours - fév/ mar/ avr/ mai/ mai matin et le déc 2019 à Chartres

## ▲ Optimiser les performances de son tracteur

Adopter des pratiques de conduite économique et d'entretien du matériel agricole.  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°19008  
Durée : 2 jours - fév et mars 2019 à Chartres - Prise en charge par le Fafsea\*

## ▲ Approche des techniques de production en grandes cultures biologiques

Connaître les principes de l'agriculture biologique et appréhender l'utilisation du matériel  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°19015  
Durée : 1 jour - printemps 2019 à Chartres - Tarif : Prise en charge par le Fafsea\*

## ▲ Semis sous couvert et cultures associées

Identifier les pratiques et interventions nécessaires en agriculture de conservation.  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°19016  
Durée : 1 jour - printemps 2019 à Chartres - Prise en charge par le Fafsea\*

## ▲ Utilisation, réglages des semoirs et épandeurs

Assurer l'entretien et les réparations des semoirs et épandeurs.  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°19017  
Durée : 1 jour - printemps 2019 à Chartres - Tarif : Prise en charge par le Fafsea\*

## ▲ Réglage de la moissonneuse-batteuse

Mettre en place les meilleurs réglages de sa machine selon les cultures pour accroître sa récolte en quantité et qualité.  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°19018  
Durée : 1 jour - printemps 2019 à Chartres - Tarif : Prise en charge par le Fafsea\*

## ▲ Sauveteur Secouriste du Travail en agriculture

Acquérir les réflexes pour agir efficacement en situation d'accident du travail.  
Responsable du stage : Daniel Lazier 02 37 24 45 64 - Stage n°18013  
Durée : 2 jours - décembre 2018 à Chartres - Prise en charge par le Fafsea\*

## ▲ Formation soudure et électricité

Voir la rubrique «Accroître sa technicité / bâtiment»

\* sous réserve de l'accord du Fafsea, bulletin d'inscription à envoyer au moins 3 semaines avant - consulter le responsable de stage

## Venez vous informer

4 à 5 rencontres par an

Un créneau horaire adapté : 18h - 20h

Un sujet en lien avec les préoccupations  
des agriculteurs

Un cocktail convivial pour échanger



5 novembre de 18 h à 20 h à Chartres  
Fertilisation PK  
Quelles stratégies pour maîtriser ses coûts ?

10 décembre de 14 h à 16 h à Miermaigne  
Effluents d'élevage  
Sous produits ou réelle opportunité ?

# Financer sa formation

## Tarification des stages

Le prix indiqué sur chaque stage correspond au tarif «tout public». Selon votre statut, ce tarif peut être modulé à la baisse sous réserve de la prise en charge des sessions par les financeurs. Les prix sont hors champ TVA.

- Vous êtes chef d'entreprise agricole, conjoint collaborateur ou aide-familial et à jour de votre contribution à Vivea, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle par votre fonds de formation (Vivea) et du crédit d'impôt. A ce jour, le coût restant à charge par journée de formation est d'environ 35 €.
- Vous êtes salarié d'exploitation agricole cotisant au Fafsea. Soit le stage est pris en charge directement par le Fafsea et, dans ce cas, votre employeur n'a rien à payer et se verra rembourser une part de votre salaire ; soit il n'y a pas de prise en charge directe et votre employeur doit faire une demande spécifique au Fafsea avant le début du stage pour bénéficier de l'Appui à l'Effort de Formation. Dans ce cas, le remboursement se fait sur la base de 45% du coût total de la formation (coût pédagogique + salaire). La demande de financement est à réaliser obligatoirement avant le début de la formation. tél : 01 57 14 05 40
- Vous ne relevez pas des situations précédentes et vous pouvez bénéficier d'un financement apporté par un autre OPCA, nous vous fournirons les documents nécessaires à la réalisation de votre prise en charge.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture. Il est remis avec le bulletin d'inscription. Tout stage commencé est dû. En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié et les modalités financières applicables sont les suivantes : le stagiaire est redevable de sa participation augmentée de la part non perçue du ou des financeurs liée à la situation d'absence.

## Chef d'exploitation

### Utilisez votre crédit d'impôt

En tant que chef d'entreprise non salarié relevant du régime réel d'imposition, vous avez le droit à un crédit d'impôt. Celui-ci est au maximum de 40 h de formation par année civile au taux horaire du SMIC (voir conditions précises auprès des services fiscaux et/ou de votre comptable). Cela représente pour l'année 2018 pour une journée de formation de 7 heures une prise en charge de 68,32 €.

Exemple : vous suivez deux jours de formation soit 14 h et vous payez 70 €. Cette formation vous ouvre un crédit d'impôt de 135,38 € qui sera déduit de vos impôts ou qui vous sera remboursé si vous êtes non imposable. En conclusion, en suivant ce stage, il vous restera 65,38 € pour l'indemnisation de vos frais annexes.

### Utilisez le service de remplacement A.R.A. 28

Vous pouvez vous faire remplacer sur votre exploitation le temps de la formation à des conditions préférentielles :  
A.R.A. 28 - 10 rue Dieudonné Costes - 28000 Chartes - tél. : 02 37 24 46 55 - [www.servicederemplacement.fr](http://www.servicederemplacement.fr)

*Programme et conditions générales envoyés sur demande auprès de B. de LACHEISSERIE,  
Centre de formation : Tél. : 02 37 24 45 42 - Mail : [b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr)*

## Bulletin d'inscription

A retourner à votre responsable de stage accompagné du règlement

Chambre d'agriculture – 10 rue Dieudonné Costes – CS10399 – 28008 Chartres Cedex

Je soussigné M./Mme (Nom, Prénom) : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

Date et lieu de naissance : .....

Statut (exploitant, conjoint collaborateur, aide familial, Parcours installation PPP, autres) : .....

Adresse de facturation :

Nom de la société : ..... N°SIRET : .....

Adresse de la société : .....

Code postal : ..... Ville : .....

S'inscrit aux formations suivantes : ..... n° : .....

..... n° : .....

..... n° : .....

J'atteste avoir pris connaissance du chapitre « tarification des stages » du présent tract.

Fait à ..... le ..... M./Mme .....

(Signature)



**PARTENAIRE  
DES ENTREPRISES  
AGRICOLES ET  
DES ACTEURS  
DES TERRITOIRES**



**DES PRESTATIONS  
CERTIFIÉES POUR  
LA RÉUSSITE DE  
VOS PROJETS**

- CONSEIL
- FORMATION

**UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !**

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

## NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

### L'écoute

proche pour mieux vous comprendre

### La réactivité

pour que vous gardiez une longueur d'avance

### L'efficacité

des prestations pertinentes au bon moment

### L'expertise

une large palette de compétences

### La clarté des informations

pour une relation en toute confiance

### L'éthique

des valeurs pour le respect de vos intérêts

Votre chambre d'agriculture respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels.

**RESPECT ▲ ÉCOUTE ▲ CONFIDENTIALITÉ ▲ RESPONSABILITÉ  
RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS ▲ INTÉGRITÉ ▲ OBJECTIVITÉ  
INDÉPENDANCE ▲ PERFORMANCE DURABLE**

Pour plus d'informations, [www.eure-et-loir.chambres-agriculture.fr](http://www.eure-et-loir.chambres-agriculture.fr)  
ou contactez :

- Bertrand de Lacheisserie, Chargé de formation au 02 37 24 45 42  
b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr

### Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir

10, rue Dieudonné Costes • CS10399 • 28008 Chartres cedex  
Tél. **02 37 24 45 45** • Fax 02 37 24 45 90  
[www.eure-et-loir.chambagri.fr](http://www.eure-et-loir.chambagri.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
EURE-ET-LOIR

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

**ENGAGEMENT  
DE SERVICE**

SERVICES AUX AGRICULTEURS  
ET ACTEURS DES TERRITOIRES  
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

[www.afnor.org](http://www.afnor.org)  
Liste des sites certifiés et  
de nos engagements sur  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



[www.eure-et-loir.chambres-agriculture.fr](http://www.eure-et-loir.chambres-agriculture.fr)

Supplément réalisé par la Chambre  
d'agriculture d'Eure-et-Loir sous la  
responsabilité de Didier AGEZ.  
Réalisation : B. de LACHEISSERIE  
Directeur de publication : Agnès  
LAPLANCHE  
N°CPPAP 0119T84765  
Imprimerie Chauveau